

Monsieur le président, le Canada plaide pour un approfondissement et une accélération de la réforme du système onusien. Il faut faire plus et mieux avec les ressources dont nous disposons.

Les efforts devraient porter à notre avis sur les cinq grands axes de priorité suivants.

Premièrement, nous devons renforcer la capacité d'action préventive du système onusien.

L'ONU dispose déjà de nombreux instruments pour déceler les conflits en puissance et peut utiliser une variété de mécanismes pour tenter d'enrayer le mal avant que les crises n'éclatent. Ce n'est pas l'information qui nous manque. C'est bien plus la capacité de l'analyser, de mettre au point les stratégies appropriées et surtout de mobiliser les énergies de toutes les parties du système.

Pour agir rapidement, l'ONU doit pouvoir compter sur des ressources humaines qualifiées, disponibles à brève échéance, afin de compléter les siennes. C'est pourquoi le Canada a entrepris de dresser, pour le secrétaire général, un inventaire de personnes-ressources aptes à effectuer des missions de bons offices ou spécialisées dans des domaines tels que les élections, les droits de la personne et l'administration de la justice.

La tenue en janvier prochain d'un deuxième sommet du Conseil de sécurité offre une excellente occasion pour les membres du Conseil de réfléchir sur les problèmes à plus long terme et d'anticiper l'avenir. Le Canada serait favorable à la convocation de tels sommets, à intervalles réguliers, par exemple tous les deux ans.

Lors du premier Sommet en janvier 1992, le Conseil de sécurité reconnaissait que «les sources d'instabilité non militaires provenant des domaines économiques, sociaux, humanitaires et écologiques menacent la paix et la sécurité internationales». Reconnaissons une fois pour toutes la nécessité d'élargir le concept traditionnel de sécurité et mobilisons toutes les composantes du système onusien pour nous attaquer aux racines mêmes des conflits.

Nous croyons aussi que la capacité de prévention du système onusien serait renforcée si nous utilisions mieux l'expérience et l'expertise de ceux qui ont une connaissance directe du terrain. L'ECOSOC [Conseil économique et social] devrait tenir périodiquement des audiences publiques, sur le modèle de celles qui ont eu lieu en juin dernier sur l'Agenda pour le développement, afin d'aider le système onusien à mieux prévoir les problèmes et à élaborer ses stratégies pour s'attaquer aux causes économiques et sociales des conflits. Les conclusions de ces audiences pourraient être mises à la disposition du Conseil